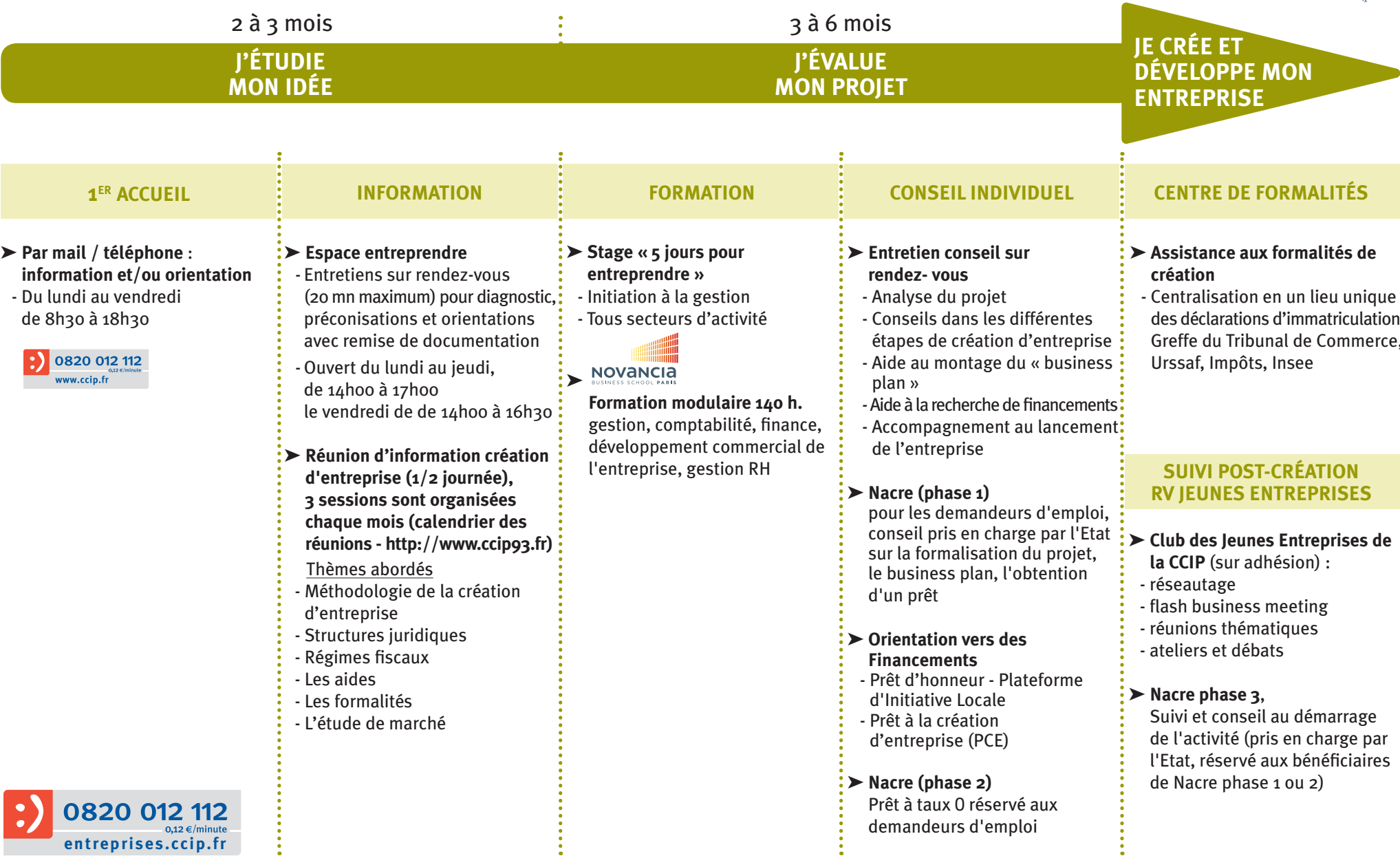




# LE PARCOURS DU CRÉATEUR





# LE PARCOURS DU CRÉATEUR

**1** J'étudie mon idée

Délai 2 à 3 mois

► Un accueil téléphonique ou physique

► 1/2 journée d'information sur la méthodologie de la création d'entreprise

► Mon premier entretien  
- Sans rendez-vous  
- Durée de 20 minutes maximum

**2** J'évalue mon projet

Délai 3 à 6 mois

► Accompagnement personnalisé par un conseiller création :  
- conseil  
- analyse  
- réalisation du prévisionnel financier  
- **Rendez-vous sous 7 jours ouvrés**

► Un travail personnel  
collecte de données, réflexion personnelle

**3** Immatriculation

Délai 1 à 2 jours

► Centre de formalités des entreprises

(l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés avec le Centre des formalités des entreprises)



**4** Jeune entreprise

Je démarre mon activité



► Clubs des Jeunes Entreprises de la CCIP (sur adhésion) :  
- réseautage  
- flash business meeting  
- réunions thématiques  
- ateliers et débats

► Conseil spécialisé en développement de la JE